

Barta

Voix des Travailleurs n° 31

21 janvier 1948

---

*PRIX : 4 francs – 14 JANVIER 1948*  
*L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS SERA L'ŒUVRE DES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES*  
*La Voix des Travailleurs – ORGANE DE LUTTE DE CLASSE*

## **LE PLAN MARSHALL CONTRE LE MINIMUM VITAL**

"Les pays de l'Europe occidentale retrouveront vers 1952 leur niveau de vie d'avant-guerre grâce au plan Marshall". Tel est le slogan officiel propagé et inculqué actuellement au "citoyen moyen", par tous les organismes de propagande liés aux capitalistes, la presse, la radio, les associations culturelles ou économiques, etc. Pendant la guerre, il fallait attendre la "victoire" des alliés pour retrouver le pain blanc, mais une fois l'Allemagne et le Japon hors de combat, les travailleurs durent se contenter des mêmes rations que pendant la guerre. Et quand, trompés dans leur attente, ils firent mine d'exiger, par une action de classe, quelque chose, aussitôt la bourgeoisie leur répliqua d'un ton à faire rougir de honte un écolier : "Voyons, on ne revendique pas dans un pays détruit. Il faut d'abord revenir au niveau de production de 1938, et seulement ainsi vous retrouverez, vous aussi, votre niveau de vie d'alors. Produire d'abord, revendiquer ensuite, voilà la vraie science économique, voilà le salut. Patientez et travaillez." Il est vrai que ce langage ne réussit à la bourgeoisie que parce que, dans les usines et dans les meetings ouvriers, ce furent les représentants des partis, soi-disant ouvriers (parce qu'affublés d'une étiquette socialiste ou communiste ou C.G.T.) qui le reprirent à leur compte.

Cependant, l'indice de production de 1938 fut atteint et même dépassé, et qu'en est-il résulté pour les travailleurs ? Rien, ou plutôt un abaissement du niveau de vie.

Avec le nouveau slogan du meilleur niveau de vie retrouvé en 1952 "grâce au plan Marshall", la bourgeoisie veut une fois de plus enchaîner les ouvriers à la galère capitaliste, pour qu'ils travaillent sans revendiquer. Après le mirage technique du "plan Monnet", le mirage, plus prosaïque, mais, semble-t-il, plus efficace, du "dollar-roi". Le capitalisme européen est en faillite ? "Le pays-de-la-prospérité" capitaliste, les U.S.A., vont nous sortir de là. Patience, seulement, jusqu'en 1952 ; revendiquer d'ici là, ce ne peut être qu'un "complot" contre le relèvement de la "civilisation occidentale".

Mais les capitalistes savent que cette fois-ci il ne leur sera plus possible d'éviter l'opposition ouvrière, qui, en mai 1947, brisa tous les obstacles à la fois, pour se manifester en un formidable mouvement gréviste ! Alors, leur alibi est déjà prêt. L'obstacle au relèvement du niveau de vie des ouvriers ce n'est pas la faillite du capitalisme, malgré tous les "plans" du monde, qu'ils s'appellent "Monnet" ou "Marshall". Non, voyez-vous, la bourgeoisie joue de malchance. Si le plan "technique" Monnet, qui devait soi-disant transformer la France en grande puissance industrielle moderne, a échoué faute de "finances", le plan financier Marshall lui-même est menacé... par le sabotage "communiste".

Les hommes de la bourgeoisie ne s'aperçoivent même pas que d'après cette logique, au moment où les communistes collaboraient au gouvernement et à la reconstruction de la France, les saboteurs c'étaient les Etats-Unis, qui ne nous aidaient pas financièrement...

Quand on sait d'autre part que le plan Marshall fait ouvertement partie des préparatifs diplomatiques et économiques à la troisième guerre mondiale, la conclusion s'impose d'elle-même.

Produire d'abord ? Non, produire en régime capitaliste, c'est produire pour le profit des capitalistes,

pour l'oppression coloniale, pour la guerre.

Revendiquer ? Oui, car, revendiquer c'est sauvegarder la classe ouvrière, sauvegarder, par conséquent, l'avenir même de l'humanité qui est directement lié au bien-être matériel et moral des travailleurs.

## **LA VOIX DES TRAVAILLEURS**

---

### **PRODUIRE D'ABORD... CHOMER ENSUITE**

Rien que les tâches de la reconstruction devaient donner du travail et du pain pour tous, pendant des mois et des années... Si les ouvriers acceptaient de fournir l'effort considérable et les longues heures de travail qui leur étaient demandés, sans s'occuper de leurs propres revendications, l'économie se relèverait, la production reviendrait et dépasserait même son niveau d'avant guerre, et les travailleurs retrouveraient automatiquement leur bien-être...

Ceux qui combattaient cette propagande intéressée prévenaient les travailleurs que les capitalistes n'allaient pas les faire produire pour la reconstruction du pays et la reconstitution des biens de consommation. Que, les faisant travailler uniquement pour leurs profits, dans l'anarchie et la spéculation, ils allaient à bref délai rejeter les ouvriers sur le pavé, après les avoir vidés de leur substance, et sans qu'aucune des tâches de la reconstruction ait été accomplie.

Et que s'est-il passé, en effet ? Si, grâce au "produire" avec de bas salaires, les capitalistes ont travaillé pour l'exportation et fait tourner ainsi les roues pendant un certain temps, dans le bâtiment le chômage a fait son apparition déjà depuis des mois.

Et, aujourd'hui, ce n'est pas seulement dans le bâtiment, c'est dans de nombreuses autres branches que le chômage a commencé à sévir. Les ouvriers licenciés trouvent difficilement un nouvel emploi. Les caisses d'allocation de chômage vont ouvrir leurs guichets. Mais si les ouvriers, déjà en travaillant, touchent des salaires de chômeurs, comment pourraient-ils vivre avec une allocation de chômage ?

Si, dans certaines branches, produisant pour le marché intérieur, des licenciements en bloc ont déjà lieu, ailleurs, comme chez Renault, l'ébauche de certaines manœuvres tend à camoufler, aux yeux des ouvriers, le péril du chômage. Le bruit court que, le mois prochain, 5.000 travailleurs doivent être licenciés, qui seraient pris essentiellement parmi les femmes et les Nord-Africains. La direction pense ainsi, à la faveur de certains préjugés, ne pas susciter la vigilance de tous les ouvriers.

Mais, d'une part, les bas salaires actuels font que l'apport du salaire de la femme dans le ménage est indispensable. D'autre part, si les ouvriers ne réagissent pas aujourd'hui contre les licenciements massifs, demain ce sera un jeu d'enfant pour le patron de renvoyer n'importe quelle catégorie d'ouvriers, et même, à un moment donné, de réembaucher à leur place des femmes et des Nord-Africains à meilleur compte.

Comment les ouvriers peuvent-ils admettre cette politique de débauchage du patronat, alors que celui-ci, payant leur travail à si bon marché, les fait travailler des semaines de cinquante à soixante heures, les faisant venir à l'usine même les samedis et les dimanches ?

Alors que le chômage n'en est encore qu'à ses débuts, il n'y a qu'un moyen d'éviter ses répercussions catastrophiques, c'est que, dès maintenant, les ouvriers empêchent la rupture de se faire entre ceux qui travaillent et ceux qu'on met ou qu'on veut mettre à la porte.

Le travail existant doit être réparti entre tous les bras disponibles avec maintien du salaire, cette répartition étant d'autant plus facile que la plupart des ouvriers travaillent aujourd'hui pour des salaires dérisoires, des semaines de cinquante à soixante heures. Les ouvriers et leurs organisations doivent donc s'opposer à tout licenciement, ou alors exiger la payement des ouvriers au chômage à 75 p.100 de leur salaire, comme cela a été appliqué pendant la guerre. On considérerait alors que l'ouvrier, se trouvant en chômage pour des faits indépendants de sa volonté, une indemnité lui

permettant de vivre devait lui être assurée pendant cette période. Pour les mêmes raisons, et tenant compte des salaires actuels, il est aujourd'hui également exclu d'envisager pour les travailleurs la possibilité de vivre avec une simple allocation de chômage.

---

## **L'AFFAIRE BEYNET**

Les journaux ont annoncé, samedi dernier, que l'affaire du général Beynet, actuellement en cours d'instruction, se terminerait probablement par une transaction. Beynet ? Mais oui, vous savez bien, c'est ce général qui, contrairement aux autres, eut le tort de se faire prendre la main dans le sac. Son activité, fort modeste, se restreignait au trafic de devises.

Si son affaire était venue devant la Cour (ce qui, soit dit entre nous, aurait été bien surprenant), il aurait peut-être invoqué la dureté des temps, la difficulté de faire vivre une famille avec sa malheureuse solde de général. Mais il n'avait pas encore dépensé le magot, ou bien il avait encore des relations suffisamment riches et disposées en sa faveur, ce qui lui a permis de dédommager le Trésor, qui, selon les journaux, va s'empresser de transiger. Voilà pour la justice des riches.

---

## **A la R.N.U.R.**

---

### **VERS DE NOUVELLES ELECTIONS DE DELEGUES**

Dès le début d'octobre, le S.D.R. déposait à la direction de la R.N.U.R. et à l'Inspection du travail une demande d'élections partielles de délégués du personnel au département 6, où deux délégués de la liste C.G.T. avaient démissionné.

Au mois de juin, le S.D.R. n'avait pu présenter de candidats aux élections, réglementées à l'époque par la loi anti-démocratique du 16 avril. (En vertu de cette loi : 1° seules les "organisations représentatives" pouvaient présenter des candidats, et le S.D.R. n'a été légalement reconnu qu'à partir du 10 juillet ; 2° le système de la liste unique pour toute l'usine imposait à certains départements, comme Collas, des délégués non élus [\*].

La loi Croizat, qui a empêché le S.D.R. d'avoir ses délégués, a considérablement gêné son action durant ces derniers mois. La direction a toujours refusé de recevoir ses représentants, sous prétexte qu'elle n'était obligée de recevoir que les délégués "légalement élus" ; mais elle a tout fait pour interdire au S.D.R. l'accès aux postes de délégués : en refusant, par exemple, les élections partielles, pourtant justifiées.

Or, ce qu'on a constamment refusé au S.D.R., il apparaît qu'on ne le refuserait pas à "Force Ouvrière". La démission de certains délégués de la C.G.T., qui passent à Force Ouvrière, doit, paraît-il, provoquer des élections partielles de délégués chez Renault pour le début de février.

Que les élections de délégués ouvriers soient ainsi fonction de la volonté patronale, cela déjà est une atteinte à leurs droits.

La loi de 1936, issue des conventions collectives, donnait aux ouvriers la possibilité d'élire les délégués de leurs choix, sans limitation sur la "représentativité" : chaque ouvrier, jouissant de la confiance de ses camarades, pouvait se faire élire, indépendamment de son appartenance à une organisation syndicale.

La loi Croizat, avec la complicité du patronat, dénaturait celle de 1936, en donnant aux grandes organisations bureaucratiques seules, le droit de présenter des délégués, en excluant la proportionnelle elle assurait en plus le monopole de la C.G.T. Les délégués n'étaient plus responsables envers les ouvriers, mais liés à la bureaucratie qui les avait portés sur la liste, et au patronat complice de cette bureaucratie.

La loi Croizat a été ensuite modifiée par le Parlement, seulement dans le sens de la proportionnelle, pour permettre à d'autres organisations, que le patronat jugerait représentatives (C.F.T.C., Force Ouvrière), de faire passer leurs candidats.

Or, le problème pour les ouvriers n'est pas d'avoir n'importe quels délégués, et des délégués à tout prix, mais d'imposer au patronat et au gouvernement la libre élection de LEURS délégués. Si les organisations syndicales de l'usine, qui se prétendent ouvrières, veulent prouver que leurs délégués sont liés envers les ouvriers, et non envers le patronat, qu'ils prennent position pour la représentativité intégrale. Tous les ouvriers du rang doivent pouvoir poser leur candidature dans leurs départements, et les délégués élus doivent être révocables par un simple vote local des ouvriers.

Quotidiennement se posent en usine une foule de questions sur lesquelles les ouvriers ont besoin d'être représentés et défendus vis-à-vis du patronat (horaires, rendement, paye, hygiène, sécurité, etc.). Les ouvriers ont besoin de délégués qui se sentent liés envers eux et dépendant d'eux, non de "supérieurs". Nous devons donc lutter contre toute loi qui, à l'avance, entrave la liberté des ouvriers dans l'élection de ceux qui ont pour rôle de les défendre contre l'arbitraire patronal de tous les jours.

Le S.D.R. posera sa candidature aux élections partielles envisagées, conscient de défendre en toute circonstance les intérêts ouvriers. Mais il ne lutte pas seulement pour son droit de présenter des candidats : il lutte pour la suppression de toutes les restrictions bureaucratiques et patronales aux élections de délégués ouvriers.

## **P. BOIS**

[\*] Résultats des élections de délégués au secteur Collas, en juin : (le S.D.R. avait préconisé l'abstention)

Dép. 6 : inscrits, 794. - Abstentions, 372. - Blancs, 44. - C.G.T., 168. - C.F.T.C... 10

Dép. 18 : inscrits, 187. - Abstentions, 142. - Blancs, 10. - C.G.T., 34.

---

## **La Direction ne doute de rien !**

A l'A.O.C. un ouvrier a été convoqué au bureau de M. Duten pour régler un conflit. Celui-ci a prié l'ouvrier de venir avec ses délégués. Mais l'embarras de l'ouvrier était grand car, disait-il, les délégués sont cégétistes, et moi, je ne suis pas de la C.G.T.

Finalement, il s'est décidé à aller voir seul M. Duten.

C'est aux ouvriers et non à la direction de décider s'ils doivent ou non se faire accompagner de leur délégué. Mais la direction de la R.N.U.R., qui a l'habitude de s'arranger à "l'amiable" avec les délégués en prend à son aise et les considère non comme des représentants des ouvriers, mais comme un simple rouage de son administration, qu'elle manœuvre à son gré. Voilà le résultat de la collaboration de classes.

---

## **La Régie nourrit-elle son personnel ?**

Lorsqu'au mois de septembre, le Syndicat Démocratique Renault avait demandé à vérifier les factures de la commission des cantines, celle-ci avait refusé, mais avait promis que les ouvriers seraient mis au courant de la gestion des cantines par des réunions d'information du Comité d'Entreprise. Mais ces messieurs se sont bien gardés de tenir leur promesse.

Direction et Comité d'Entreprise s'entendent à merveille pour faire crever de faim les ouvriers.

Le repas devient de plus en plus insuffisant et mal préparé, à tel point que bon nombre d'ouvriers préfèrent apporter leur gamelle.

Et pourtant on sait à quelles difficultés se heurte la ménagère pour confectionner une gamelle.

Quant aux ouvriers qui sont obligés de manger à la cantine, à 4 heures de l'après-midi ils meurent littéralement de faim. Qu'est-ce, en effet, qu'un petit morceau de saucisson avec deux cuillerées à soupe de choucroute et deux cuillerées à café de compote. C'est pourtant ce que l'on donne à des ouvriers qui travaillent 10 heures et sont absents de chez eux de 12 à 14 heures par jour.

Le nouveau système de paiement de la cantine a provoqué un vif mécontentement parmi les mensuels qui sont les plus touchés par l'augmentation du fait que le prix est établi en fonction du coefficient hiérarchique. Certains ont fait circuler une liste de pétitions qui proteste d'abord contre le fait que "les organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C., C.G.C. qui sont incapables de se mettre d'accord lorsqu'il s'agit de défendre les revendications des travailleurs sont unanimes lorsqu'il s'agit de les faire payer" ; ensuite, elle proteste contre le fait que ces décisions sont prises en dehors des intéressés ; elle désapprouve enfin que des organisations qui, en paroles, défendent la hiérarchie des salaires, dans les faits pratiquent son écrasement.

La protestation des mensuels est d'autant plus compréhensible que certains vont payer jusqu'à 60 francs un repas au-dessous de tout.

---

### **La main-d'œuvre immigrée**

La direction de chez Renault qui l'an dernier embauchait et avait fait appel à la main-d'œuvre étrangère : Italiens, Espagnols, s'est vue obligée de construire des baraquements pour que ces ouvriers aient de quoi s'abriter après dix heures de travail, car il était impossible de trouver une chambre d'hôtel.

Construits du côté du pont de Sèvres, ces baraquements sont divisés en pièces où cohabitent 4 à 5 ouvriers par pièce. Chacun d'eux a un lit d'une personne (drap et couverture) et une armoire, pour la "modique" somme de 700 frs.

Pour la nourriture : la cantine, le midi ; le soir : soit le restaurant, soit par leurs propres moyens.

Ces locaux sont habités en particulier par des Italiens, la majorité des P2, chassés de leur pays par le chômage (manque de matières premières, leur a-t-on dit).

---

### **HIERARCHIE ET MINIMUM VITAL**

Chaque rajustement général des salaires pose le problème du respect ou non-respect de la hiérarchie, de l'ouverture ou de la fermeture de l'éventail des salaires : en un mot, la modification de l'écart qu'il y a entre le salaire du manœuvre et celui des autres catégories de salariés. En adoptant le principe du rajustement au pourcentage, le gouvernement s'était orienté vers une ouverture toujours croissante de l'éventail ; c'est ainsi, par exemple, qu'à la suite d'une augmentation générale de 25% un salaire horaire de 40 francs augmentait de

$$\begin{array}{l} 40 \times 25 \\ \text{-----} = 10 \text{ francs} \\ 100 \end{array}$$

Celui de 50 francs augmentait de

$$\begin{array}{l} 50 \times 25 \\ \text{-----} = 12,50 \text{ frs. etc...} \\ 100 \end{array}$$

Cette opération se renouvelant à chaque fois, l'écart entre les différentes catégories s'est agrandi démesurément, à tel point que le salaire d'un manœuvre ou O.S. est compris de une fois et demi à deux fois dans celui d'un professionnel, de trois à cinq fois dans celui d'un chef - encore classé

hiérarchiquement - car il existe une catégorie dite "supérieure et hors cadre", dont les salaires, ou plutôt les émoluments ne sont pas publiés et qui montent au-dessus de 1.000%, soit dix fois le salaire du manœuvre.

Lors du dernier rajustement, le gouvernement a pratiqué différemment : il a augmenté les salaires uniformément, sans utiliser le système du pourcentage. Aussi les organisations C.G.T., C.F.T.C. et C.G.C. ont immédiatement protesté contre "l'écrasement de la hiérarchie", préconisant le retour à l'ancien système. Or, ce "système" n'a rien de bon pour les salariés en général, car il permet au patronat de ne payer que ceux qui lui sont indispensables et difficiles à trouver sur le marché de la main-d'œuvre, en les classant à un échelon correspondant à un salaire correct. C'est ainsi, par exemple, que les O.S., qui ne manquent pas, reçoivent une aumône comme salaire, que certains P3 sont payés autant et des fois plus que certains ingénieurs, qui se font concurrence sur le marché par leur nombre. Seulement, par rapport au pouvoir d'achat d'avant guerre, il faut être classé pour le moins professionnel pour avoir l'équivalent du manœuvre de cette époque-là. Pour vivre décemment comme avant guerre, il faut 30.000 francs par mois. Il faut donc être classé avec 38 francs de base hiérarchique à l'échelon 400. Est-ce que ceux qui sont au-dessous de cet échelon doivent crever de faim ?

Ce n'est pas lutter pour les salariés que de prêcher le respect d'un système qui lèse la grosse majorité d'entre eux. Car s'il est vrai qu'en régime capitaliste l'argent est le seul dédommagement aux longues années nécessaires pour acquérir une profession, cela ne veut pas dire que ceux qui n'ont pas de qualification doivent trimer gratuitement. L'attitude actuelle du gouvernement prouve que le système de la hiérarchie pourrait, en période de chômage, se retourner contre ceux qui en profitent, car si le nouveau rajustement ne s'est pas fait comme les précédents, c'est tout simplement parce que les patrons ont moins besoin de techniciens, par conséquent veulent moins les payer : la loi s'adapte aux exigences du patronat.

Ajoutons que lutter pour le maintien de l'échelle hiérarchique de certains improductifs auxquels le nom de parasites convient mieux, les "nourrissons" grands ou petits, c'est tout simplement anti-ouvrier. C'est pour la simplification de la hiérarchie qu'il faut lutter ; un salaire décent pour le manœuvre, la suppression des multiples catégories et sous-catégories. Que l'éventail se referme, non en diminuant les salaires les plus forts, mais en augmentant ceux des échelons inférieurs.

## **H. DURIEUX**

---

### **EXIGEZ VOS SALAIRES !**

A la suite de la grève de novembre, le gouvernement avait accordé aux ouvriers le relèvement du minimum vital et l'augmentation générale des salaires. Or, voici que, déjà, il envisage de revenir sur ce qui était décidé. Dans des conférences ministérielles, ces messieurs étudient le moyen de reprendre... ce qu'ils n'ont pas encore donné. Car les prix ont monté, mais les ouvriers n'ont pas encore touché l'augmentation, "l'interprétation de la loi" n'étant pas encore mise au point. Mais déjà, patronat et gouvernement s'approprient à "interpréter" dans le sens d'une "limitation".

Il faut que les ouvriers exigent leur dû, c'est-à-dire le paiement immédiat de l'augmentation des salaires prévue depuis décembre.

---

### **L'ARMÉE FRANÇAISE SE MODERNISE ...**

#### **Un camarade aux armées nous écrit :**

Les W.C. (qui s'appellent ici, on ne sait pas pourquoi, les W.C. du génie) ont l'aspect d'une grande baraque en planches pouvant contenir jusqu'à une vingtaine de personnes. Le vent et la pluie y entrent comme à plaisir. Mais cela, c'est un détail. Le plus important, c'est qu'à l'intérieur il n'y a pas de lumière et, comme les rares fenêtres sont plutôt sales, il y règne l'obscurité la plus complète. Le

résultat, bien sûr, c'est que les W.C. sont dégoûtants. Aussi parle-t-on d'installer une garde aux "W.C. du génie" afin que soient signalés dorénavant ceux qui feront des saletés. La notice n'a pas précisé si la batterie fournira à l'homme de garde la lampe électrique pour le contrôle. Nous en avons déduit que ce sera encore nous qui devrons la fournir, en plus de la corvée de garde supplémentaire.

La clé du bureau du capitaine de la batterie ayant disparu, celui-ci a fait savoir que toute la batterie serait consignée jusqu'à ce que la clé soit retrouvée.

Le capitaine jouit d'ailleurs d'une assez mauvaise réputation comme l'atteste son surnom de Raspoutine.

La nouvelle a provoqué de bruyantes protestations. Mais c'est un brigadier pince-sans-rire qui a trouvé la combine : il a proposé de faire une collecte parmi nous pour payer une autre clé au capitaine... et de donner surtout des pièces de dix sous. En cinq minutes, la collecte a été faite, l'approbation des gars ayant été unanime. Aussitôt le montant en a été porté au bureau de l'adjudant, avec un rapport signé du brigadier. Résultat : le capitaine a levé la consigne en refusant l'argent, bien entendu.

---

## **CHEZ SIMCA**

Aux récentes élections de délégués du personnel, la section syndicale C.G.T. obtenait la majorité, soit 70% des voix. Force Ouvrière et la C.F.T.C., qui présentaient liste commune, n'obtenaient, la première que 15%, la seconde 10%.

Que Force Ouvrière n'ait eu aucun succès n'est pas étonnant. Ce n'est pas en appelant la police contre les grévistes que l'on peut espérer se faire passer auprès des ouvriers comme leurs meilleurs défenseurs !

Mais on ne saurait dire que la C.G.T. soit chez Simca plus populaire que Force Ouvrière et plus combative qu'ailleurs. Chaque ouvrier, qui a pu la juger à l'œuvre durant ces derniers mois, sait qu'il n'est en droit d'attendre d'elle, en guise de politique ouvrière, qu'une carte et un timbre !

Pourquoi donc un tel succès ?

Après l'échec de la grève de novembre, et le découragement général des ouvriers, le patron a pensé que le moment était propice pour les dompter. Il avait proposé, pour mieux les endormir, de leur "offrir" des repas à bon compte. Et déjà, il les invitait à un vote pour la réélection des délégués, sûr d'évincer définitivement la C.G.T., et les croyant assaisonnés et fin prêts pour être mangés à la sauce patronale. A tel point qu'il avait inauguré dans l'usine une série de brimades : interdiction aux groupes de discuter sous menace de renvoi, sillonnement constant des gardiens dans les ateliers. On parlait même d'interdire de fumer... Mais pour dompter un fauve il faut beaucoup de patience et de doigté ; plus d'un dompteur a fini les reins brisés. Et le résultat, chez Simca, a été bien inattendu pour le patron : voici que la combativité renaît dans l'usine et qu'il est même question de faire grève.

Quant à la C.G.T., si elle remporte la majorité des suffrages, ce n'est pas à la grande joie des ouvriers. Il fut un temps, pendant la guerre, où les ouvriers ne pouvaient trouver sur le marché, pour leur bourse, que du rutabaga et ils devaient à contre-cœur s'en contenter.

Si aujourd'hui les ouvriers instruits, par les manœuvres patronales, de la nécessité de s'organiser, donnent leurs suffrages à la C.G.T., c'est que là aussi, ils doivent sans plaisir se contenter de rutabaga.

---

## **CHEZ UNIC**

Chez Unic, avant les dernières grèves, sur les 1.800 ouvriers et employés, 950 étaient syndiqués à la C.G.T. Depuis la grève de décembre, le nombre des syndiqués est tombé à 150. Par ailleurs, dans

l'usine, un courant s'est manifesté à la base en faveur de la création d'un syndicat autonome. Les techniciens et les chefs d'équipe, dont l'un est déjà adhérent à Force ouvrière, en ont profité aussitôt pour essayer de prendre en main la direction du mouvement. Mais, chez Unic comme ailleurs, les ouvriers ne voulant pas davantage d'un Jouhaux que d'un Frachon, ce n'est pas une section de Force ouvrière mais une section du Comité d'Action syndicaliste (C.A.S.) qui a été organisée. Néanmoins, les ouvriers se méfient de leurs nouveaux "responsables", étant donné que ceux-ci font partie de la maîtrise. Ils s'efforcent de faire respecter la volonté de la base dans toutes les décisions et d'empêcher ainsi toute tentative de "conciliation" soit avec Force ouvrière, soit avec la direction.

Les ouvriers ne veulent plus des méthodes antidémocratiques et antiouvrières qui ont fait de la C.G.T. jouhaussiste et frachoniste un appareil bureaucratique au service du patronat.

---

## **A L'IMPRIMERIE NATIONALE**

Comme dans beaucoup d'autres branches, dans l'imprimerie, les menaces de chômage se précisent. Les hausses de prix ont fini par transformer l'imprimerie en une véritable industrie de luxe et réduire considérablement les commandes.

Le patronat n'a pas manqué de chercher à tirer profit de cette conjoncture sur le dos des ouvriers. C'est ainsi que, dans le Livre, à la suite de la révision générale des salaires, un accord de principe étant sur le point d'aboutir entre représentants ouvriers et patronaux, ceux-ci viennent de couper les ponts. Ces messieurs s'imaginent que la crainte du chômage suffira à faire plier les ouvriers devant leurs exigences.

Mais, de leur côté, les ouvriers envisagent aussi le moyen de sortir de cette situation avec le minimum de dommages. Et pour cela, ils sont prêts non pas à capituler mais à imposer l'une ou l'autre de ces deux solutions :

Ou bien le patron répartit le travail existant entre tous les bras disponibles, avec des salaires normaux,

Ou bien les chômeurs seront payés à 75% du salaire normal.

---

Adresser toute correspondance, abonnements et mandats par poste à JEAN BOIS, 65, rue Carnot, Suresnes (Seine)

Rendez-vous de 18h à 20h : café-tabac «Le Terminus»  
angle r. Collas av. Edouard Vaillant. M° Pont-de Sèvres